



CLASSES PRÉPARATOIRES **LITTÉRAIRES**

Lettres Supérieures B/L et KHAGNE B/L

PRÉPARATION AU CONCOURS DES ENS
ULM - LSH LYON - PARIS-SACLAY

AUTRES CONCOURS : IEP, Grandes Ecoles de Management, Chartes B

Année 2020/2021

COMMENT S'INSCRIRE EN CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES ?

La procédure nationale

Site national : www.parcoursup.fr

Du 20 janvier au 11 mars 2021 :

Saisie des vœux

Jusqu'au 8 avril 2021 :

Finalisation du dossier

Du 27 mai au 16 juillet 2021 :

Propositions d'admission et réponses des candidats

Pour s'informer sur les lycées à CPGE

Site des lycées : voir la liste sur le site du ministère

Sur ces sites sont disponibles des renseignements sur les classes préparatoires

et sur « les journées portes ouvertes »

Portes ouvertes du Lycée Henri-IV en visioconférence

Samedis 30 janvier et 6 février 2021

(voir planning sur le site du lycée)

Pour s'informer sur les Grandes Écoles

Sites des Écoles :

Renseignements sur les concours d'entrée, les programmes, l'organisation des études, les débouchés.

LYCÉE HENRI-IV - Secrétariat des CPGE - 23, rue Clovis - 75005 PARIS

☎ : 01.44.41.21.21 ou 01.44.41.21.25 Fax : 01.43.29.95.21 Site Internet [http:// www.lycee-henri4.com](http://www.lycee-henri4.com)

HYPOKHAGNE ET KHAGNE B/L

I - ORGANISATION DE LA FILIÈRE

II - ORGANISATION PÉDAGOGIQUE – PROGRAMMES – ÉVALUATION

III- ÉPREUVES DES CONCOURS

IV - VALIDATION DES ACQUIS

V – RÉSULTATS

I / ORGANISATION DE LA FILIERE

I-1/ DEBOUCHES

Au lycée Henri-IV, les élèves de ces classes préparent en priorité quatre concours :

- le concours **B/L de l'École Normale Supérieure de Paris rue d'Ulm.**
- le concours **Sciences économiques et sociales de l'ENS Lyon** (ex Fontenay Saint-Cloud).
- le concours **Sciences sociales de l'ENS de Paris-Saclay,**
- le concours « **économie et sciences sociales** » de l'École Nationale de la **statistique et de l'Administration Economique (ENSAE)**

Ils peuvent également se présenter :

- à l'option « **Lettres et sciences humaines** » des concours des **grandes écoles de commerce (HEC, ESSEC, ESCP, EM Lyon, EDHEC, Audencia)**
- à la procédure d'admission en Master de **Sciences-Po Paris**
- au concours « **économique et sciences sociales** » de l'école **Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information (ENSAI)**

I-2/ RECRUTEMENT

- Les élèves de classes préparatoires sont recrutés par la procédure **Parcoursup**. Une commission, composée de professeurs de la filière, examine et classe les dossiers de candidature en tenant compte des éléments constituant ces dossiers (la fiche avenir, les bulletins de première, les bulletins des deux premiers trimestres ou du premier semestre de terminale, le projet de formation motivé, ...).
- Cette filière s'adresse aux étudiants titulaires d'un bac général qui ont à la fois un niveau très solide dans les disciplines littéraires et de très bons résultats en mathématiques.

I-3/ ADMISSION EN DEUXIEME ANNEE (Khâgne)

- Le conseil de classe décide de cette admission en tenant compte des résultats obtenus sur l'ensemble de l'année scolaire, de la régularité et de la qualité du travail, de la motivation de l'étudiant et de sa marge de progression.
- Au terme de la deuxième année, le conseil de classe peut autoriser un redoublement si les résultats obtenus au cours de l'année et aux différents concours le justifient.
- Des étudiants ayant accompli une première Khâgne dans un autre lycée peuvent être admis en Khâgne au lycée Henri-IV ; les résultats aux concours sont alors l'un des principaux critères d'admission.

II / ORGANISATION PEDAGOGIQUE – PROGRAMMES

II-1/ HORAIRES HEBDOMADAIRES

DISCIPLINES	PREMIERE ANNÉE			SECONDE ANNÉE		
	Cours	TD	Colles	Cours	TD	Colles
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES						
Français	4 h	-	1/trimestre	4 h	-	1/trimestre
Philosophie	4 h	-	1/trimestre	4 h	-	1/trimestre
Histoire	4 h	-	1/trimestre	4 h	-	1/trimestre
Mathématiques <i>(tous les élèves bénéficient de l'horaire maximum)</i>	4 h	1,5 h de soutien	1 par quinzaine *	4,5 h	1,5 h de soutien	1 par quinzaine *
Sciences Economiques et Sociales <i>(Économie, Sociologie)</i>	6 h	-	toutes les 3 semaines	6 h	-	toutes les 3 semaines
Langue vivante étrangère	4 h	-	1/trimestre	4 h	-	1/trimestre
Éducation Physique et sportive	2 h	-	-	2 h	-	-
ENSEIGNEMENTS À OPTION						
Langue vivante étrangère	2 h	-	-	2 h	-	-
Géographie	3 h	-	-	3 h	-	-
Latin	3 h	-	-	3 h	-	-
Grec	3 h	-	-	3 h	-	-

* En Mathématiques, chaque étudiant dispose de 10 minutes de colles par semaine, mais la formation de groupes de trois (sauf à l'approche du concours) permet d'atteindre le rythme d'une colle deux fois par mois (environ).

L'emploi du temps est organisé de telle sorte que les étudiants puissent suivre deux options sans chevauchement.

Les cours sont complétés par :

- des interrogations orales chaque semaine (« colles »)
- des devoirs en temps limité, dans les conditions des concours
- des concours « blancs »

N.B : Les devoirs écrits ont lieu le samedi matin.

II-2/ PROGRAMMES

- Les programmes sont publiés au bulletin officiel de l'éducation nationale <http://www.education.gouv.fr/bo/>
- Les principales références se trouvent sur les **sites des écoles** :
 - <http://www.ens.fr>
 - <http://www.ens-Paris-Saclay.fr/>
 - <http://www.ens-lyon.fr>
 - <http://www.ensae.fr>
- Des informations complémentaires sur les programmes de chaque discipline sont fournies en annexe

II-3/ LANGUES VIVANTES

Au Lycée Henri -IV sont enseignées en Langue Vivante A ou Langue Vivante B :

Anglais – Allemand – Espagnol – Italien – Russe – Espagnol – Arabe – Chinois

En spécialité :

Anglais – Allemand – Arabe.

II-4/ EVALUATION

Les élèves sont évalués par :

- des **devoirs en temps limité**
- des **interrogations orales**
- des **concours blancs** semestriels

Les avis et décisions du conseil de classe, en particulier pour le passage en 2^{ème} année, **tiennent compte de l'ensemble des résultats obtenus par chaque élève, ainsi que de ses progrès et de sa motivation.**

III / CONCOURS

III-1/ CONCOURS DES ENS ET DE L'ENSAE

- Pour l'écrit des concours des trois ENS, de l'ENSAE et de l'ENSAI, un système de « **banques d'épreuves** » a été mis en place : Le candidat se présentant à plusieurs concours ne passe qu'une seule fois chacune des épreuves communes à la « banque » (c'est alors seulement le coefficient appliqué à la note obtenue qui différencie les écoles).
- **La philosophie, l'histoire, les mathématiques et les sciences sociales** (épreuves de six heures à chaque fois, sauf en mathématiques : quatre heures) sont les disciplines communes aux trois ENS (mais la note obtenue en philosophie n'est prise en compte qu'au moment de l'admission dans le cas de Paris-Saclay).
- **Le français** (six heures) est commun à Ulm et Lyon (il n'y a pas de français à Paris-Saclay).
- Une épreuve spécifique d'économie ou de sociologie est commune aux concours de l'ENS Paris-Saclay et de l'ENSAE

Voici les différences principales entre ces trois concours :

- École Normale Supérieure de Paris Ulm

Écrit :

- Aux **cinq premières épreuves écrites de l'admissibilité** (banque d'épreuves) s'ajoute **une sixième épreuve à option** : le candidat choisit entre version latine, version grecque, langue vivante, géographie.
- Les six épreuves écrites ont le même coefficient : 3.

Oral :

- **les six épreuves communes** incluent les cinq premières disciplines de l'écrit (philosophie, français, histoire, mathématiques, sciences sociales) plus une langue vivante (qui peut être la même qu'à l'écrit si elle a été choisie en option) .
- **L'égalité des coefficients demeure** (coefficient 2), sauf pour une discipline que choisit le candidat (coefficient 3).
- S'y ajoute **une septième épreuve à option** (coefficient 3) : latin, grec, géographie, sciences sociales, langue vivante (dans ce cas, elle doit être différente de la langue choisie pour l'épreuve commune).

- École Normale Supérieure de Lyon

Écrit :

- **L'écrit correspond à celui d'Ulm**, mais les coefficients sont différents (poids relatif plus élevé de l'histoire et des sciences sociales).

Oral :

- **Les épreuves communes de l'oral** sont : économie ; sociologie ; langue vivante ; s'y ajoute une épreuve au choix : histoire ou géographie.

- École Normale Supérieure de Paris-Saclay

Écrit :

- L'admissibilité ne comprend que les **trois premières épreuves de la banque commune** (histoire, mathématiques, sciences sociales) et l'épreuve de spécialité au choix : économie ou sociologie.
- Les deux **autres épreuves écrites** (philosophie, langue vivante) ne comptent que pour l'admission.

Oral :

- S'y ajoutent **quatre oraux** : langue vivante (la même qu'à l'écrit) ; une épreuve sur dossier (qui peut être économique, sociologique, ou historique) ; mathématiques ; une option à choisir entre économie et sociologie (discipline différente de celle qui a été choisie à l'écrit).
- Les **coefficients les plus forts sont attribués aux sciences sociales** (dont l'économie et la sociologie).

Épreuves écrites d'admissibilité :

Epreuves écrites	Durée	Coefficients				
		ENS (Paris)	ENS de Lyon	ENS de Paris-Saclay	ENSAE ENSAI INSEE att	INSEE admin
Composition française	6 h	3	1			
Composition d'histoire contemporaine	6 h	3	2	3		
Composition de philosophie	6 h	3	1	Admission 2		
Composition de sciences sociales	6 h	3	2	5	X	X
Composition de mathématiques	4 h	3	1	2	X	
Composition de mathématiques INSEE	4 h					X
Langue vivante étrangère (1)	3 h			Admission 2	X	X
Epreuve à option : - sociologie - économie	5 h			3	X	X
Epreuve à option - version latine - version grecque - analyse et commentaire en LVE d'un ou plusieurs textes (2) - composition de géographie	4 h 4 h 6 h 6 h	3	1			

- (1) L'épreuve de langue vivante étrangère porte sur l'une des langues suivantes, à choisir définitivement au moment de l'inscription : allemand, anglais, espagnol, italien, japonais ou russe.
- (2) L'épreuve de langue vivante étrangère porte sur l'une des langues suivantes, à choisir définitivement au moment de l'inscription : allemand ; anglais, chinois, espagnol, grec moderne, hébreu, italien, japonais, polonais, portugais et russe.

Epreuves orales d'admission ENS DE PARIS	Préparation	Durée	Coefficient
Explication d'un texte français	1 h	30 min	5 épreuves à coefficient 2 et 1 épreuve à coefficient 3 (à choisir lors de l'inscription)
Interrogation sur la philosophie	1 h	30 min	
Interrogation sur l'histoire contemporaine	1 h	30 min	
Interrogation sur les mathématiques	1 h	30 min	
Compte rendu de documents suivi d'un entretien avec le jury en langue vivante étrangère (choix définitif à l'inscription)	1 h	30 min	
Commentaire d'un dossier sociologique et/ou économique	1 h	30 min	
Epreuve à option, au choix du candidat à l'inscription : - Explication d'un texte latin - Explication d'un texte grec - Explication d'un texte en langue vivante étrangère suivie d'un entretien avec le jury. La langue doit être différente de celle choisie pour l'épreuve commune des épreuves orales d'admission - Commentaire de documents géographiques - Epreuve de sciences sociales	1 h	30 min	3

Epreuves orales d'admission ENS de Lyon	Préparation	Durée	Coefficient
Trois épreuves obligatoires :			
▶ Economie : interrogation sur un sujet, suivie d'un entretien avec le jury	1 h	30 min	2
▶ Sociologie : interrogation sur un sujet, suivie d'un entretien avec le jury	1 h	30 min	2
Pour chacune de ces deux épreuves le sujet est accompagné d'un dossier dont la longueur n'excède pas cinq pages et ne comporte pas plus de cinq documents différents.			
▶ Langue vivante : explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique, suivie d'un entretien en langue vivante étrangère avec le jury (la langue est la même que celle choisie à l'écrit)	1 h	30 min	1
Une épreuve au choix de candidat parmi les deux suivantes :			
▶ Géographie (1) : commentaire de documents géographiques	1 h	30 min	1
▶ Histoire contemporaine (2) : interrogation sur un sujet, suivie d'un entretien avec le jury	1 h	30 min	1

Epreuves orales d'admission ENS de Paris-Saclay <i>(durées de préparation et des épreuves fixées par le jury)</i>	Coefficient
Epreuve à option (option complémentaire à celle de l'écrit) - Sociologie - Economie	3
Mathématiques	1
Commentaire de dossier et entretien : dossier à caractère économique et/ou sociologique et/ou historique suivi de questions puis un entretien permettant d'apprécier la culture et les motivations du candidat	2
Langue vivante étrangère portant sur la même langue que celle choisie pour l'épreuve écrite. Elle comporte la présentation et le commentaire d'un texte en langue étrangère d'intérêt général, économique et/ou sociologique.	2

- Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique (option économie et sciences sociales)

- **Banque d'épreuves communes** à l'écrit (Sciences sociales, Mathématiques, LV1, Spécialité : économie ou sociologie).
- A l'oral : une épreuve sur dossier ; langue vivante ; économie et deux oraux spécifiques de mathématiques.
- Pour des informations plus précises : www.ensae.fr

III-2/ AUTRES CONCOURS

- Grandes Écoles de Management (option Lettres et Sciences sociales)

- Il existe des **banques d'épreuves**. Les concours se distinguent par le jeu des coefficients à l'écrit et par la nature des épreuves à l'oral.
- **À l'écrit, les épreuves principales sont** : les langues (l'une des deux langues est obligatoirement l'anglais ; la possibilité est offerte de choisir le latin comme deuxième langue), le français, la philosophie, l'histoire, les mathématiques, les sciences sociales.
- des informations détaillées sont sur les sites des écoles

Cours spécifiques organisés au Lycée Henri-IV

Le Lycée Henri-IV propose aux élèves de Khâgne des cours de langues vivantes préparant aux épreuves des Ecoles de Management.

Les élèves sont aussi invités à participer aux entraînements aux épreuves orales d'entretien.

- Sciences Po (entrée en Master)

- Pour entrer en **quatrième année** à Sciences-Po, les étudiants doivent avoir « cubé » leur Khâgne B/L (de telle sorte que leur scolarité a duré trois ans) et avoir obtenu l'équivalence universitaire de 3^{ème} année (L3).
- Les informations se trouvent sur le site de Sciences-Po : www.sciences-po.fr/

IV / VALIDATION DES ACQUIS

IV-1/ ECTS (European Credit Transfert System)

- Le système des ECTS est mis en place pour permettre aux étudiants d'obtenir des équivalences au sein de l'espace universitaire européen.
- Une année de classe préparatoire validée donne droit à 60 ECTS.

IV-2/ ÉQUIVALENCES UNIVERSITAIRES

- En application de la Loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche du 22 juillet 2013, les étudiants des classes préparatoires **doivent s'inscrire obligatoirement dans une université.**
- **L'inscription se fera à partir du Lycée Henri-IV au cours du 1^{er} semestre 2021/2022.**
- De nouvelles conventions ont été signées avec les universités jusqu'ici partenaires du Lycée Henri-IV :
 - l'Université de PARIS I – PANTHEON-SORBONNE
 - l'Université de PARIS III – SORBONNE Nouvelle
 - SORBONNE UNIVERSITE
 - l'Université de PARIS X – NANTERRE
 - l'Université de PARIS IX – DAUPHINE
- Chaque étudiant doit choisir une université, et peut ainsi obtenir, sur proposition du conseil de classe et décision de l'Université demandée, le bénéfice **d'équivalences totales ou partielles de 1^{ère} puis de 2^{ème} année de licence L1 et L2.**
- En règle générale, les étudiants de B/L du lycée Henri-IV obtiennent des équivalences dans les disciplines de leur choix (toutes les disciplines au programme des concours), dès lors que le conseil de classe donne un avis favorable.
- Les élèves du Lycée Henri-IV s'inscrivent en « cumulatif » en septembre-octobre, par l'intermédiaire du lycée.

Très important :

- **Les universités partenaires du Lycée Henri-IV peuvent même proposer aux redoublants de Khâgne des dispenses de 3^{ème} année de licence (L3).**
- **Cette validation est alors délivrée sur avis favorable du conseil de classe. Elle est presque toujours automatique pour les élèves admissibles ou sous-admissibles aux concours des ENS. Elle permet aux élèves « cubes » de khâgne de se présenter aux concours « Bac+3 » des IEP.**
- **Nouveauté :** certaines UFR des universités partenaires pourront délivrer **le diplôme de licence** aux élèves « cubes » de khâgne qui auront obtenu un avis favorable de leur conseil de classe et réussi un examen spécifique organisé en juillet ou début septembre

V / LES RESULTATS

Concours 2020

KHAGNE B/L : 57 ELEVES 32 sont admis à un concours au moins, 29 intègrent.

	ENS ULM	ENS PARIS-SACLAY	ENS LYON	Ecoles de commerce	ENSAE	Autres (admissions sélectives sur dossier)
Intégrés	11	1	2	14 admis, 5 intègrent : 2 HEC 2 ESSEC 1 EM-Lyon	13 admis, 5 intègrent	2 admis à Sc. Po. Paris, 2 intègrent 1 admission sur dossier à l'ENS de Paris 1 admission sur dossier à l'ENS de Lyon 1 élève intègre une licence de Dauphine

Concours 2019

KHAGNE B/L : 50 ELEVES 36 élèves sont admissibles à au moins un des concours. 29 sont admis, 24 intègrent.

	ENS ULM	ENS PARIS-SACLAY	ENS LYON	Ecoles de commerce	ENSAE	Autres (admissions sélectives sur dossier)
Sous-admissibles	28	6	25			
Admissibles	15	9	14		17	
Admis	10	1		14	7	
Intégrés	10	1		6 2 HEC 2 ESSEC 1 EDHEC 1 Grenoble EM	4	2 admis à Sc. Po. Paris, 2 intègrent 1 admission sur dossier à l'ENS Lyon

Concours 2018

KHAGNE B/L : 46 ELEVES 37 élèves sont admissibles à au moins un des concours. 32 sont admis, 28 intègrent.

	ENS ULM	ENS PARIS-SACLAY	ENS LYON	Ecoles de commerce	ENSAE	Autres (admissions sélectives sur dossier)
Sous-admissibles	17	11	20			
Admissibles	20	12	17		13	
Admis	11	6	4	12	5	
Intégrés	11	3	3	4 1 à HEC 3 à l'ESCP	2	3 admis à Sc. Po. Paris, 1 intègre 2 admissions sur dossier à l'ENS Lyon 2 admissions sur dossier à l'ENS Paris-Saclay 1 admission au philmaster ENS/EHESS/EPHE

Concours 2017

KHAGNE B/L : 54 ELEVES

45 élèves sont admissibles à au moins un des concours.

32 sont admis, 32 intègrent.

	ENS ULM	ENS PARIS-SACLAY	ENS LYON	Ecoles de commerce	ENSAE	Autres (admissions sélectives sur dossier)
Sous-admissibles	26	17	25			
Admissibles	20	17	18		20	
Admis	7	3	3	17	9	
Intégrés	7	2	3	12 5 à HEC 3 à l'ESSEC 2 à l'ESCP 2 à l'EDHEC	3	1 admis à Sc. Po. Paris 1 admission sur dossier à Ulm 4 admissions sur dossier à l'ENS Paris-Saclay